

**PROCÈS-VERBAL**

**Assemblée générale du Syndicat des professeurs et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais (SPUQO), tenue le mardi 24 août 2010 à 12 h à l'amphithéâtre du pavillon Lucien-Brault (B-1015) et au local J-3123 (Saint-Jérôme).**

Ont signé la feuille de présences :

<p>APRIL, Johanne (St-Jérôme) BEJAOU, Ali BELLEMARE, Guy BENYAHIA, Ilham BOUDREAULT, Paul BRIAND, Louise BRUNETTE, Louise CADIEUX, Alain CALDER, Réal DAIGNEAULT, Ginette DAOUIDI, Jaouad DAVILA-GOMEZ, AnaMaria DÉRY, Chantal (St-Jérôme) DUFOUR, Muriel DUFOUR-POIRIER, Mélanie FORGET, Hélène GREENMAN, Paul Samuel HOULE, Dominique (St- Jérôme) IGLEWSKI, Michal KANE, Hamdjatou KILPATRICK, Kelley (St- Jérôme)</p>	<p>KOPLAY, Michel Tamas KORWIN-PAWLOWSKI, Michael L. LABELLE, André E. LABELLE, Christiane LABERGE, Martin LACOMBE, Jean-François LAFONTAINE, Lizanne (St- Jérôme) LANARIS, Catherine LANGLOIS, Éric LEMAY, Sylvain LEROUX, Mylène MAILLOUX, Nicole MAJOR, Francine MERCIER, Louise MORIN, Pierre-Paul (St-Jérôme) NAJEM, Elmustapha NOËL, Martin PELLETIER, Daniel PICHÉ, Geneviève (St-Jérôme) POIRIER, Gilles RANCOURT, Francine</p>	<p>ROBITAILLE, Martin SAINT-PIERRE, Chantal SALAZAR, Juan SIMARD, Jean-François SINCLAIR, Francine ST-AMOUR, Nathalie TREMBLAY, Jean- François VERDON, Chantal (St- Jérôme) WILS, Thierry YOBÉ, Valérie</p>
---	---	---

**Désignation d'un-e président-e d'assemblée**

Elmustapha Najem constate le quorum.

Elmustapha Najem propose de nommer Martin Robitaille président d'assemblée.  
Monsieur Robitaille accepte.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

## 1. Adoption de l'ordre du jour

Le président d'assemblée invite maintenant les membres à examiner le projet d'ordre du jour et demande si des modifications ou ajouts doivent être apportés.

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Cahier des demandes syndicales.
3. Modification de l'article de la convention collective portant sur le régime de retraite.
4. Budget (adoption).
5. Varia.
6. Levée de l'assemblée.

Elmustapha propose que le point 3 devienne le point 4.

**Sur proposition de Louise Mercier, appuyée par Martin Laberge, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.**

**Adoptée à l'unanimité.**

## 2. Cahier des demandes syndicales.

Elmustapha Najem nous informe que le cahier est le résultat d'un consensus lors de la journée de réflexion dans lequel l'exécutif a débattu plusieurs points. Par la suite, le comité de négociations s'est réuni et les points qui relèvent de la convention ont été retenus et de là, la production du cahier des demandes.

Il nous informe également que la 1<sup>ère</sup> rencontre du comité avec la partie patronale aura lieu le 31 août prochain. Il laisse la parole à Louise Briand et Chantal Saint-Pierre, membres du comité de négociations qui traiteront des faits saillants.

Martin Robitaille reprend la parole et demande à l'audience s'il y a des questions d'éclaircissement.

Période de questions.

Suite à la période de questions, quelques corrections ont été apportées au cahier des demandes.

**Daniel Pelletier, appuyé par Martin Laberge, propose d'adopter le cahier des demandes.**

**Adopté à l'unanimité.**

## 3. Budget (adoption).

Louise Briand présente le budget du SPUQO.

**André Labelle, appuyé par Daniel Pelletier, propose d'adopter le budget.**

**Adopté à l'unanimité.**

**4. Modification de l'article de la convention collective portant sur le régime de retraite.**

André Labelle prend la parole.

Il nous informe que seul le comité de négociations à la Table du CIRRAC est l'entité qui a le droit de modifier le régime de retraite.

Elmustapha Najem demande à l'Assemblée d'approuver la signature de la lettre d'entente modifiant l'article 21 portant sur le régime de retraite.

**Daniel Pelletier, appuyé par Francine Sinclair, propose d'adopter la signature de la lettre d'entente modifiant l'article 21 de la convention collective.**

**Adoptée à l'unanimité.**

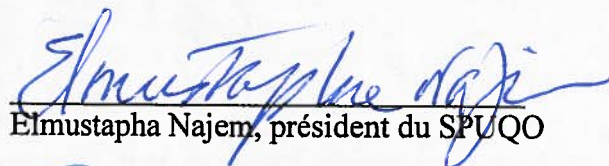
**5. Varia.**

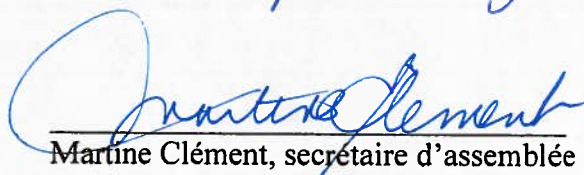
Aucun point.

**6. Levée de l'assemblée.**

À 13 h 50, l'ordre du jour étant épuisé André Labelle propose de lever la séance.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

  
Elmustapha Najem, président du SPUQO

  
Martine Clément, secrétaire d'assemblée